



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2025/2026

ETAPE 1 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Sont concernés :

- Les enfants nés en 2022 pour l'entrée en école maternelle
- Les enfants qui étaient scolarisés dans une autre école et qui souhaitent intégrer l'école élémentaire de secteur à la rentrée de septembre 2025.

Liste des documents à joindre :

- Votre certificat de d'inscription (fourni par votre mairie),
- La fiche de renseignements (remise par votre mairie ou téléchargée sur le site internet de la CCMC) complétée et signée, indiquant impérativement une adresse mail,
- Les photocopies des certificats de vaccinations au nom de l'enfant,
- Les photocopies du livret de famille mentionnant le ou les enfants à scolariser,
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité, passeport...) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement),
- En cas de changement d'établissement scolaire, un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école fréquentée en 2024/2025

ETAPE 2 : INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERISCOLAIRES Garderie – Restauration scolaire – Transports

Liste des documents à joindre :

- La fiche d'inscription périscolaire (remise par votre mairie ou téléchargée sur le site internet de la CCMC) complétée et signée,
- Votre attestation de quotient familial (fourni par la CAF) ou votre attestation MSA avec votre numéro d'immatriculation de moins de 3 mois.
Si vous ne souhaitez pas transmettre votre quotient familial le tarif maximal vous sera appliqué,
- Votre attestation d'assurance responsabilité civil en cours de validité
- Un RIB si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique

LES PHOTOS NE SONT PAS ACCEPTÉES, MERCI DE SCANNER VOS DOCUMENTS.

Transports scolaires :

Le dossier de demande est disponible sur le site de la Région www.fluo.eu/51
Il doit être retourné à la :

MAISON DE LA REGION
Agence territoriale de Châlons-en-Champagne
Service Transport
5 rue de Jéricho - CS 70441
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. 03 26 70 31.31

Dossier complet à retourner avant le 30 avril 2025 à la CCMC pour valider l'inscription :

Uniquement par courrier ou à déposer au siège à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole
4, grande rue
51240 SAINT GERMAIN LA VILLE

Pour toutes questions : scolaire@ccmoivrecoole.fr ou 03.26.63.67.33